

# RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 27 mars 2023 19 h 00 Hôtel de ville de Dieppe

# ORDRE DU JOUR

- 1. Bienvenue et annonces par le maire
- 2. Mot d'ouverture
- 3. Appel à l'ordre
- 4. Confirmation du quorum par le greffier
- 5. Déclaration de conflit d'intérêts
- 6. Adoption de l'ordre du jour
- 7. Présentations, requêtes et pétitions
  - 7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil Service régional de Codiac de la GRC
- 8. Questions du public
- 9. Adoption des procès-verbaux
  - 9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 13 mars 2023
- 10. Motions (mémorandums) et nominations
  - 10.1 Administration
    - 10.1.1 Ratification diverses directives adoptées à huis clos

- 10.2 Opérations
  - 10.2.1 Adjudication de marché réparation d'asphalte 2023
- 10.3 Planification et développement
  - 10.3.1 Fixer date audience publique modifications Arrêté de zonage Z-10 (2021) NID 70688650 et 00987594 (portion) ch. Melanson
- 11. Arrêtés municipaux
- 12. Avis de motion
- 13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil
- 14. Levée de la réunion



## **RÉSOLUTION**

# Conseil municipal - Réunion ordinaire

**No. du point:** 10.1.1.

Titre: Ratification - diverses directives adoptées à huis clos

Date: le 27 mars 2023

**Que** le conseil ratifie les directives adoptées lors de réunions du conseil tenues à huis clos portant sur les sujets suivants :

- 1. Sentier Ligne côtière (adoptée le 13 décembre 2021)
- 2. Expropriation travaux d'amélioration ponceau ch. Keith (adoptée le 12 septembre 2022)





## **DIRECTIVE**

# Réunion à huis clos du conseil

No. du point: 1.0

Titre: Sentier Ligne côtière

Date: le 13 décembre 2021

**Que** le conseil donne une directive au personnel du Service des opérations de poursuivre les démarches visant la planification du sentier *Ligne côtière*.

**ADOPTÉE** 





#### DIRECTIVE

### Conseil municipal - Réunion à huis clos

No. du point: 2.

**Titre:** Expropriation - travaux d'amélioration - ponceau - ch. Keith

Date: le 12 septembre 2022

Que le conseil autorise la Ville à entamer les démarches pour exproprier :

 une parcelle du bien-fonds ayant le NID 00926014, située sur le chemin Keith, dans la Ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et la province du Nouveau-Brunswick, tel que démontré sur le plan préparé par la firme Hub Surveys;

pour la réalisation de travaux d'amélioration du ponceau du chemin Keith.

Que le conseil autorise ses conseillers juridiques, McIntyre Finn, à procéder avec les démarches nécessaires et que toutes les approbations requises du conseil de ville soient coordonnées avec le bureau du greffier.

Que le conseil autorise ses employés et/ou ses agents à pénétrer sur le biens-fonds :

 ayant le NID 00926014, situé sur le chemin Keith, dans la Ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et la province du Nouveau-Brunswick;

afin de déterminer l'aptitude des biens-fonds à servir aux fins en vue desquelles leur expropriation, en tout ou en partie, est requise, et d'y faire des arpentages et relever des niveaux ainsi qu'y faire les sondages, y creuser les puits d'essai ou y faire les autres tests qui s'imposent pour déterminer l'aptitude des biens-fonds.

**ADOPTÉE** 



## **RÉSOLUTION**

# Conseil municipal - Réunion ordinaire

No. du point: 10.2.1.

**Titre:** Adjudication de marché - réparation d'asphalte 2023

Date: le 27 mars 2023

**Que** le conseil adjuge le marché visant le projet intitulé « Réparation d'asphalte 2023 » au soumissionnaire le moins-disant, soit *Dexter Construction Company Limited*, au coût de 669 250,00 \$ (plus TVH), et autorise que cette dépense soit prélevée sur les comptes du budget de fonctionnement général et du budget de fonctionnement d'eau et d'égout énumérés dans le mémorandum relatif à ce projet en date du 13 mars 2023.



## **RÉSOLUTION**

## Conseil municipal - Réunion ordinaire

**No. du point:** 10.3.1.

**Titre:** Fixer date - audience publique - modifications – Arrêté de zonage Z-10

(2021) - NID 70688650 et 00987594 (portion) - ch. Melanson

Date: le 27 mars 2023

Que le conseil fixe une audience publique le 24 avril 2023 à 19 h à l'hôtel de ville de Dieppe en vue d'entendre les objections aux modifications proposées à la carte de zonage (Arrêté de zonage Z-10 (2021)) visant les terrains portant les NIDs 70688650 et 00987594 (portion); et

**Que** le conseil demande l'avis écrit du *Comité consultatif en matière d'urbanisme* et prolonge le délai prévu sous l'article 110(3) de la *Loi sur l'urbanisme* au 22 mai 2023.